Pessac, le 12 février 2025

Pôle Territorial Sud
Service Aménagement Urbain

Affaire suivie par : Denis PINSOLLE - Tél. 05.35.31.96.73– d.pinsolle@bordeaux-metropole.fr

# COMPTE RENDU DE REUNION

■**OBJET** : **Réunion publique d'information pré-chantier**

Avenue Louis LAUGAA – Pessac

**Réunion du 22.01.2025**

| | |
|---|---|
| Début réunion : 18h00<br>Fin réunion : 18h50 | Animateur : Denis PINSOLLE, PT Sud<br>Rapporteur : Katia ZAZOUN, PT Sud |

**■ PARTICIPANTS**

**Présents :**

- Sabine JACOB NEUVILLE - adjointe au maire
- Stéphane MARI - adjoint au maire
- Denis PINSOLLE - Chef de projet PTSud (BM)
- Katia ZAZOUN – Chargée d'opérations PT Sud (BM)
- Christophe HAURIE – Chargé de travaux PT Sud (BM)
- 17 riverains dont 6 personnes de la Résidences Senioriales, un résident de l'Illot 8 Domofrance, le représentant du Syndicat du Quartier du Bourg, la directrice de l'Artothèque ainsi qu'un représentant de la paroisse.

**DESTINATAIRES**

- ***les participants***
- **Pour information :**
  - Didier Harribey, BM PTS SAU

**Remarque :**

*Ce compte-rendu sera considéré comme validé par toutes les parties sans retour sous 15 jours après la date de diffusion.*

| POINTS ABORDES | DECISIONS / OBSERVATIONS |
|---|---|
| • **Contexte** | L'objet de la présente réunion étant d'informer les riverains de l'organisation du prochain chantier de requalification générale de l'avenue Louis Laugaa, les points principaux suivants ont été discutés tels que suit en résumé : |
| • **Eléments échangés** | Suite à la présentation et aux remarques et questions des riverains présents, les réponses ci-après ont été apportées par les techniciens, sur la base du document support projeté ci-joint annexé.<br><br>• Durée des travaux :<br>Les travaux étant programmés de janvier à mars pour la rénovation de l'éclairage public puis d'avril à août pour la voirie et l'assainissement pluvial, il a été confirmé que la phase 2 des travaux de voirie, la plus contraignante en circulation (rue barrée au niveau de l'église) se limitera aux vacances scolaires de l'été 2025 afin de limiter la gêne.<br><br>• Accès riverains et commerces :<br>Pour l'Artothèque comme pour les autres activités et riverains de la voirie (Dulout et place 5° République) située en amont de l'avenue Laugaa en chantier, l'accès (livraison notamment) restera possible uniquement en desserte locale avec une sortie par la rue des Poilus (sens de circulation inversée) puis la contre-allée du cinéma (réouverte à la circulation exceptionnellement pour le chantier).<br><br>• L'accès église :<br>Pour les activités de la paroisse durant la semaine, l'accès à l'église sera maintenu car la zone de travaux se situe plus loin sur l'avenue Laugaa.<br><br>• Interface place républoque/avenue Laugaa :<br>Pour rappel, la voirie de la place de la 5° République a été réparée et rénovée à l'été 2024.<br>En limite de voirie neuve, au niveau du lycée, il est signalé une plaque d'assainissement bruyante et instable qui sera reprise dans le cadre du chantier de l'avenue Louis Laugaa. Dans cette attente, le service maintenance voirie sera alerté pour une éventuelle intervention selon les possibilités.<br><br>• Points de collecte :<br>Le dispositif de collecte des OM pendant le chantier reste à être défini par le service compétent qui informera ensuite directement les riverains.<br>S'agissant de la collecte de la zone après ces travaux, il sera vérifié que l'aire de présentation privée des bacs des résidences de l'ilot 8 (Sénioriales, Epure, Domofance) le long de l'avenue Laugaa reste accessible et fonctionnelle comme le plan du projet le prévoit.<br>En marge, s'agissant des bacs OM du lycée qui sont disposés dans l'impasse près de la rue Mandela, ils sont situés hors emprise du projet et leur gestion ne rentre pas dans le cadre de la présente réunion. |

*Ce compte-rendu sera considéré comme validé par toutes les parties sans retour sous 15 jours après la date de diffusion.*

| | |
|---|---|
| | • Plantations :<br>Les détails sur les plantations restent à confirmer, mais des strates basses (herbacées etc…) et arbustives seront proposées dans les espaces de pleine terre créés, en continuité avec les aménagements réalisés derrière l'église. Il était difficile de planter un nombre d'arbres plus importants à cause de l'encombrement par les réseaux souterrains sous cette voirie. |
| • **En synthèse,** | Cette réunion a permis de clarifier plusieurs points pratiques liés à la phase de travaux à venir, en insistant sur les accès, la sécurité et l'aménagement des espaces publics. Les services de Bordeaux Métropole restent à disposition pour tout renseignement ultérieur ( k.zazoun@bordeaux-metropole.fr ou d.pinsolle@bordeaux-metropole.fr ). |